

[www.obernai.fr](http://www.obernai.fr)

imaginalsoe



LE PARC D'ACTIVITÉS NORD



# GENGENBACH ET OBERNAI RÉUNIES

Samedi 18 avril, les élus de Gengenbach et d'Obernai se sont rencontrés pour un Conseil municipal commun à Obernai. Thorsten Erny, le Maire de Gengenbach a souligné la forte amitié entre les 2 villes qui fêtent cette année leur 57 ans d'union alors qu'elles sont justement à seulement 57 km l'une de l'autre. Bernard Fischer a, quant à lui, remercié l'engagement de tous dans ce jumelage, tant les associations, les écoles que les élus. Ce Conseil municipal commun fut l'occasion de présenter les deux villes, d'échanger sur les projets de chacun et de sceller encore plus

les liens d'amitié franco-allemande. Les élus ont particulièrement évoqué tous les enjeux en matière d'équipements, d'entreprises, de création d'emplois et de finances locales. La rencontre s'est poursuivie sur le terrain avec une visite du Parc des Roselières, des Parcs d'Activités et la découverte d'Obernai en petit train touristique.

En savoir plus :

[www.facebook.com/obernai.gengenbach](http://www.facebook.com/obernai.gengenbach)



## OBERNAI EN PETIT TRAIN

Le petit train touristique de 60 places est de retour jusqu'à la mi-novembre. Il circule tous les jours (sauf le jeudi matin) de 10h à 18h (sauf 13h). Le circuit de 40 mn dans toute la ville est commenté et retransmis par écouteurs individuels avec traduction simultanée en 14 langues. Les billets sont en vente auprès du chauffeur. Tarif 7 € - Enfants (6 à 14 ans) 5 €.

En savoir plus :

[www.petit-train-obernai.fr](http://www.petit-train-obernai.fr)

**UN SUCCÈS EN 2014 ! LE PETIT TRAIN A TRANSPORTÉ 17 592 PERSONNES !**



Bulletin municipal de la Ville d'Obernai  
Place du Marché - C.S. 80 205 -  
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer  
Rédaction, conception et mise en page :  
Maud Audinat - Tamina Hobeika  
Service Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos  
Couverture : ©AIRDIASOL/Rothan-Airmégapix -  
Ville d'Obernai - Office de Tourisme - Communauté  
de Communes du Pays de Sainte Odile - David  
Froemter - Meyzaud et Architectes - Linder Paysage  
- Lollier Ingénierie - © Fotolia © vextok © yurakp

Impression : Gysy Imprimeur.  
Ce journal est imprimé sur un papier blanchi  
sans chlore pour respecter l'environnement.

Distribution : Ville d'Obernai  
Pour toutes informations complémentaires,  
problèmes de distribution ou passage d'une  
information, vous pouvez contacter la Mairie

d'Obernai - Service Communication - C.S. 80 205  
67213 Obernai Cedex.  
Tél. 03 88 49 95 95  
E-mail : [com@obernai.fr](mailto:com@obernai.fr)  
Internet : [www.obernai.fr](http://www.obernai.fr)

Sortie du prochain numéro : Septembre 2015

**Jumelage - Tourisme**  
• Gengenbach et Obernai réunies  
• Le Petit Train touristique  
Page 2

**Éditorial du Maire**  
Page 3

**Temps Forts**  
Pages 4 et 5

**Extraits des délibérations du Conseil Municipal**  
Pages 6 et 7

**Finances publiques**  
• Fiscalité  
• Diminution des dotations  
• Augmentation des prélèvements  
• Le Budget 2015  
• Les subventions 2015  
• Le programme d'investissement  
Pages 8 à 13

**Travaux**  
• Une nouvelle zone bleue  
• L'église Saints Pierre et Paul  
• Travaux de la piscine plein air et des équipements tennistiques  
Pages 14 et 15

**Économie**  
• Kronenbourg  
• BiObernai  
• Festein d'Alsace  
Pages 16 et 17

**Environnement**  
• Concours des Maisons et immeubles fleuris  
• Préservons nos ressources en eau  
Page 18

**Mobilité**  
• Le Parc des Roselières et le Transport en commun  
• Covoiturez au quotidien !  
Page 19

**Bloc Notes**  
• La rentrée scolaire 2015-2016  
• Les naissances  
Page 20

**Festivités**  
• Le Festival de Musique d'Obernai  
• Les «mardis de l'Orgue Merklin»  
• La 7<sup>ème</sup> Biennale de la Mosaïque  
Page 21

**Infos municipales / Tribune**  
Page 22

**Les animations à venir L'O Espace Aquatique**  
Page 23



**Chers Habitants d'Obernai,**

**Les dimanches 22 et 29 mars 2015 ont eu lieu les élections départementales. Je tiens à vous remercier très chaleureusement pour votre confiance renouvelée. Je continuerai à m'impliquer fortement au Conseil Départemental du Bas-Rhin, comme que je l'ai toujours fait.**

**En janvier 2015, notre nouvel équipement "Le Pré'O" a été mis en service, se substituant à l'ancienne Crèche / Halte-Garderie. Cet équipement, particulièrement fonctionnel et économe en énergie, permet d'accueillir les bébés et les petits dans des conditions idéales, pour le plus grand bonheur de toutes les familles concernées.**

**Les travaux de requalification des équipements tennistiques et de réhabilitation de notre piscine plein air ont commencé. A l'heure actuelle, nous procédons à la dépose de la couverture du hall de tennis (dispositif complexe de désamiantage), viendra ensuite la mise en place de la nouvelle couverture et la construction du nouveau bâtiment (club house / restauration). La réhabilitation complète du périmètre de la piscine plein air débutera dès cette année : l'ouverture au public est prévue pour juin 2016.**

**Sur l'emprise du Parc d'Activités Nord, trois chantiers importants sont en cours :**

- la construction du nouveau site de la charcuterie Festein,
- la construction du siège de l'entreprise Roma,
- le nouveau site de l'entreprise Huck.

**Ceci augure de très bonnes perspectives en matière de développement économique, d'activités et de création d'emplois.**

**Nous réitérons notre appel pour que l'usage des pistes cyclables et des itinéraires mixtes cyclables / agricoles soit respecté. Malheureusement, nous constatons trop souvent que des automobilistes et des usagers en vélomoteurs circulent sur ces itinéraires et certains à très grande vitesse ce qui est particulièrement dangereux. Ces personnes mettent en danger les usagers et s'exposent à des sanctions.**

**Nous avons eu le plaisir de tenir une séance commune de travail, le samedi 18 avril 2015, avec les élus de Gengenbach et ceux d'Obernai pour échanger sur tous les enjeux d'avenir de nos villes et de nos territoires... une amitié partagée depuis 57 ans.**

**Nous tenons à témoigner à tous les bénévoles impliqués dans l'organisation de très nombreuses manifestations, l'expression de notre soutien et de notre gratitude. La vitalité de notre belle Ville d'Obernai est conditionnée par toutes les activités économiques, mais également par les nombreux événements et manifestations qui permettent de partager des moments de plaisir et de bonheur.**

**Bien cordialement,**

**Bernard FISCHER,**  
Docteur en Pharmacie  
Maire d'Obernai

**Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin**



Soirée des Sportifs méritants 2015



Soirée des Sportifs méritants 2015



Présentation annuelle de la Brigade de Gendarmerie d'Obernai



Soirée des Sportifs méritants 2015



Merci aux bénévoles qui ont répondu à l'appel pour le traditionnel nettoyage de Printemps



Présentation officielle de la programmation du 6<sup>ème</sup> Festival de Musique d'Obernai avec Geneviève Laurenceau



A l'occasion de ses 95 ans, le FCSRO a rencontré le Variétés Club de France lors d'un match événement.



Cérémonie de remise de la Lettre de Citoyenneté européenne aux jeunes de 18 ans de Gengenbach et d'Obernai



Les élèves de CM2 de l'École du Parc en visite à l'Hôtel de Ville avec leur professeur Serge Koestel



Obernai en fête à l'occasion du Carnaval organisé par le Centre A. Rimbaud



20<sup>ème</sup> Édition du Festival Pisteurs d'Étoiles organisé par l'Espace Athic

# SÉANCE DU 19 JANVIER 2015

## Extrait des délibérations

- Renouvellement des locations des chasses communales pour la période du 2 février 2015 au 1er février 2024 : agrément des candidatures déposées en vue de l'appel d'offres. **Voté par 30 voix pour et 3 abstentions** (M. Freyermuth, M. Evrard, Mme Heizmann).



# SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2015

## Extrait des délibérations

- Réalisation de l'emplacement réservé n° 38 inscrit au Plan Local d'Urbanisme - acquisition foncière au lieu-dit «Pferchel» auprès de Mmes SCHMITT et STUBER. **Voté à l'unanimité.** (Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote art. L2541-17 du CGCT).
- Parc d'activités économiques intercommunal - dénomination de la voirie de desserte. **Voté à l'unanimité.**
- Nouvelle dénomination de la Zone Industrielle Nord. **Voté à l'unanimité.**
- Approbation de la Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage et de financement avec le Conseil Général du Bas-Rhin dans le cadre de la réalisation des aménagements de sécurité de la RD 422 au droit de l'ancien site industriel ZAEGEL HELD. **Voté à l'unanimité.**
- Désignation d'un nouveau délégué du Conseil Municipal auprès du Conseil d'Administration du Comité des Fêtes de la Ville d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Désignation de l'estimateur de dégâts de gibier pour la période de location des chasses communales 2015-2024. **Voté par 29 voix pour et 3 abstentions** (M. Freyermuth, M. Evrard, Mme Heizmann).
- Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2015.



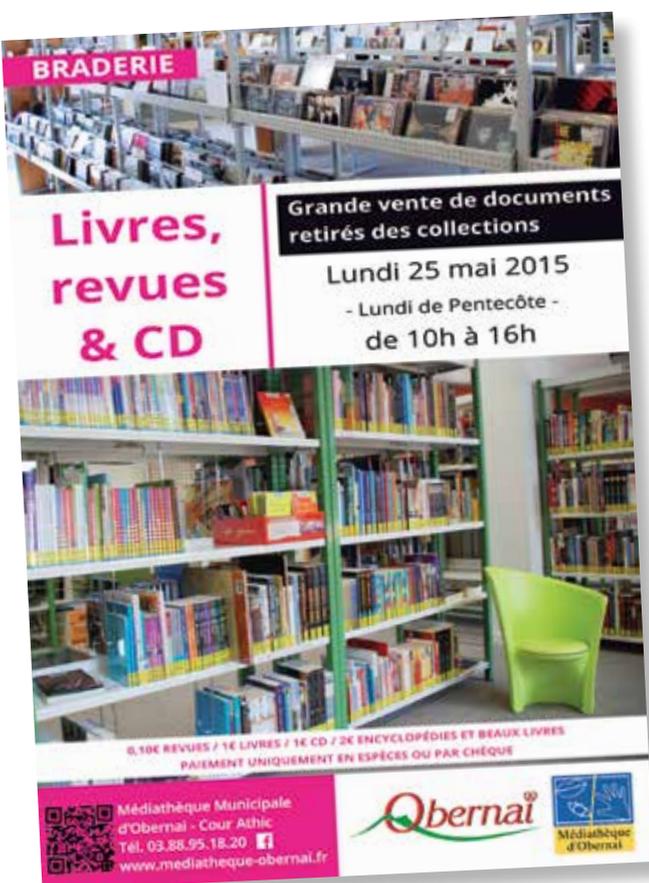
# SÉANCE DU 13 AVRIL 2015

## Extrait des délibérations

- Restructuration des rues Dietrich et Baegert - Approbation de l'avant-projet et de l'économie générale de l'opération. **Voté à l'unanimité** (Mme Séverine AJTOUH n'a pas pris part au vote ayant quitté la salle du Conseil Municipal lors de ce point).
- Projet d'aménagement d'Habitations Légères de Loisirs (HLL) et d'extension du camping municipal - Adoption du programme et de l'économie générale de l'opération. **Voté par 30 voix pour et 3 abstentions** (M. Freyermuth, M. Evrard, Mme Heizmann).
- Opération d'aménagement du Parc des Roselières - Commercialisation de la 3<sup>ème</sup> tranche - Attribution de deux lots d'habitat individuel - Désistement d'un attributaire. **Voté à l'unanimité.** (Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote art. L2541-17 du CGCT).
- Décision définitive de cession du bâtiment communal situé 10 Square Saint Charles. **Voté à l'unanimité.** (Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote art. L2541-17 du CGCT).
- Décision définitive de cession du site du Château de Hell à la SCI Chatodo en vue d'y accueillir une activité hôtelière et de restauration. **Voté par 29 voix pour et 3 contre** (M. Freyermuth, M. Evrard, Mme Heizmann). (Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote art. L2541-17 du CGCT).

- Approbation de la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). **Voté par 29 voix pour et 3 abstentions** (M. Freyermuth, M. Evrard, Mme Heizmann). (Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote art. L2541-17 du CGCT).
- Application de la réforme des rythmes scolaires - Approbation du Projet Educatif de Territoire (PEDT) - Modification du service d'activités péri-éducatives et de sa tarification. **Voté à l'unanimité.**
- Organisation des nouvelles activités péri-éducatives dans le cadre de l'application de la réforme des rythmes scolaires - Facturation des prestations assurées par le Centre socio-culturel Arthur Rimbaud. **Voté à l'unanimité.**
- Organisation d'une vente de documents par la Médiathèque Municipale - Approbation du principe de déclassement de documents et fixation d'une tarification de vente. **Voté à l'unanimité.**

- Attribution d'une subvention au Collège Freppel dans le cadre du projet d'établissement pour l'année scolaire 2014-2015. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention au Collège Freppel dans le cadre de l'échange franco-allemand 2015 avec le Collège de Gengenbach. **Voté à l'unanimité.**



- Attribution d'une subvention complémentaire de fonctionnement à l'Association Obern'Aide pour l'exercice 2015. **Voté à l'unanimité.**
- Ajustement de la subvention prévisionnelle d'équilibre attribuée au Centre Communal d'Action Sociale pour l'exercice 2015. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association SRO Athlétisme pour l'organisation des championnats de France d'athlétisme catégorie vétérans. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention d'équipement à l'Association SRO Athlétisme pour l'acquisition de matériel sportif. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention d'investissement à l'Association des Jardins Familiaux d'Obernai pour des travaux de couverture du préau. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité d'Organisation du Triathlon d'Obernai en soutien à l'édition 2015 de l'épreuve. **Voté à l'unanimité.**
- Fiscalité directe locale – Décision en matière de fixation des taux d'imposition pour l'exercice 2015. **Voté par 30 voix pour et 3 contre** (M. Freyermuth, M. Evrard, Mme Heizmann).
- Adoption des Budgets Primitifs de l'exercice 2015 - Budget principal et budgets annexes. **Voté par 30 voix pour et 3 contre** (M. Freyermuth, M. Evrard, Mme Heizmann).

- Approbation des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion de l'exercice 2014 - Budget principal et budgets annexes. **Voté à l'unanimité**, (Monsieur le Maire n'a pas participé au vote – art. L2541-13 alinéa 3 du CGCT).
- Affectation des résultats de l'exercice 2014 - Budget principal et budgets annexes. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention au Collège Europe dans le cadre du projet d'établissement pour l'année scolaire 2014-2015. **Voté à l'unanimité.**

**Retrouvez l'ensemble des délibérations sur le site [www.obernai.fr](http://www.obernai.fr)**

# LE BUDGET DE LA VILLE D'OVERNAI

*Il est aujourd'hui nécessaire de réaliser des économies dans beaucoup de domaines... La Ville d'Obernai est exemplaire en la matière avec une diminution de la dette de 45 % sur les dix dernières années tout en maintenant pendant cette même période une politique d'investissements dynamique et une gestion rigoureuse au quotidien de l'argent public.*

Malgré cela, la Ville d'Obernai, qui a anticipé cette situation, et ses habitants «subissent les conséquences» liées, d'une part, à la diminution brutale des dotations de l'État aux collectivités (baisse de près de 50% en 6 ans), et d'autre part, aux prélèvements croissants de l'État sur les recettes de

nos 4 taxes locales. En somme, les impôts locaux payés par les contribuables des collectivités présentant une gestion vertueuse servent à «alimenter» un fonds de péréquation national sans tenir compte :

- **ni de la qualité de gestion des communes sollicitées,**
- **ni de celles à qui cet argent sera versé.**

Cette décision arbitraire du gouvernement est non seulement « injuste » mais pénalisera de surcroît l'équilibre budgétaire de la Ville d'Obernai pour les années à venir, avec le risque de devoir baisser les investissements indispensables, ce qui fragilisera encore plus l'ensemble de la sphère économique du BTP et des PME.

## FISCALITÉ : LES TAUX DES 4 TAXES

La part «Impôts et taxes» des recettes de fonctionnement de la Ville d'Obernai est constituée pour près de 91% de produits des contributions directes locales. Pour compenser la perte liée aux prélèvements de l'État en augmentation permanente, un ajustement des taux a été proposé au Conseil Municipal lors de sa séance d'avril 2015. Ceux-ci restent bien en-dessous des bases nationale, départementale et locale.

### TABLEAUX COMPARATIFS : MOYENNES DÉPARTEMENTALES ET NATIONALES

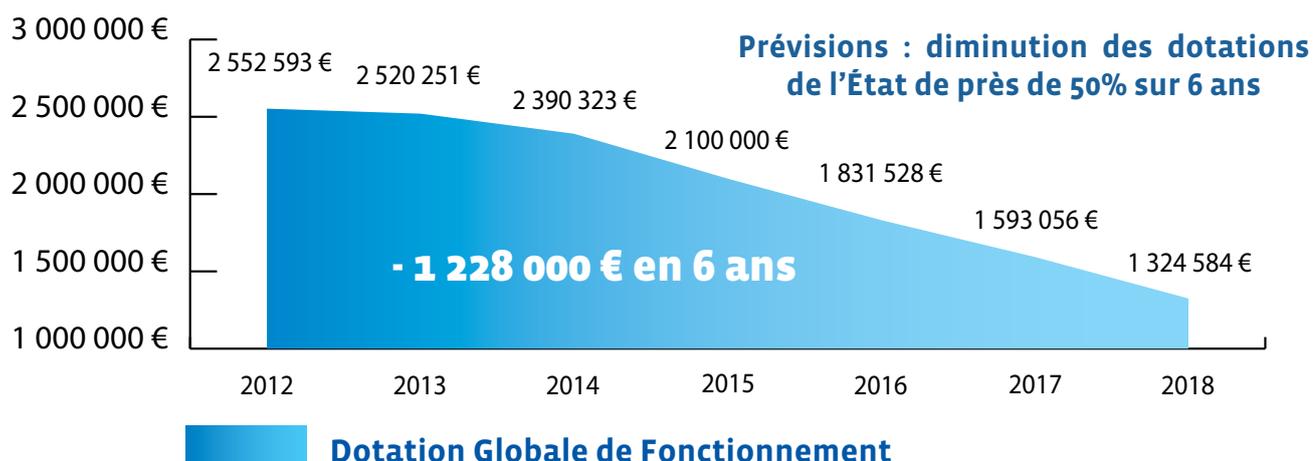
Taxe d'Habitation (TH)	
Taux moyen départemental 2014	27,88%
Erstein	25,32%
Taux moyen national 2014	23,95%
Wissembourg	23,73%
Barr	23,60%
Rosheim	23,00%
<b>Obernai</b>	<b>22,60%</b>
Sélestat	20,41%
Molsheim	20,10%
Mutzig	18,40%

Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB)	
Taux moyen national 2014	20,20%
Taux moyen départemental 2014	16,42%
Barr	16,05%
Mutzig	15,47%
Wissembourg	15,24%
Rosheim	14,15%
Sélestat	12,53%
Erstein	12,26%
<b>Obernai</b>	<b>11,99%</b>
Molsheim	10,21%

Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB)	
Wissembourg	69,46%
Barr	62,47%
Taux moyen départemental	61,52%
Rosheim	60,70%
Erstein	58,12%
<b>Obernai</b>	<b>49,69%</b>
Taux moyen national 2014	48,53%
Sélestat 2014	47,29%
Mutzig 2015	41,26%
Molsheim 2015	32,40%

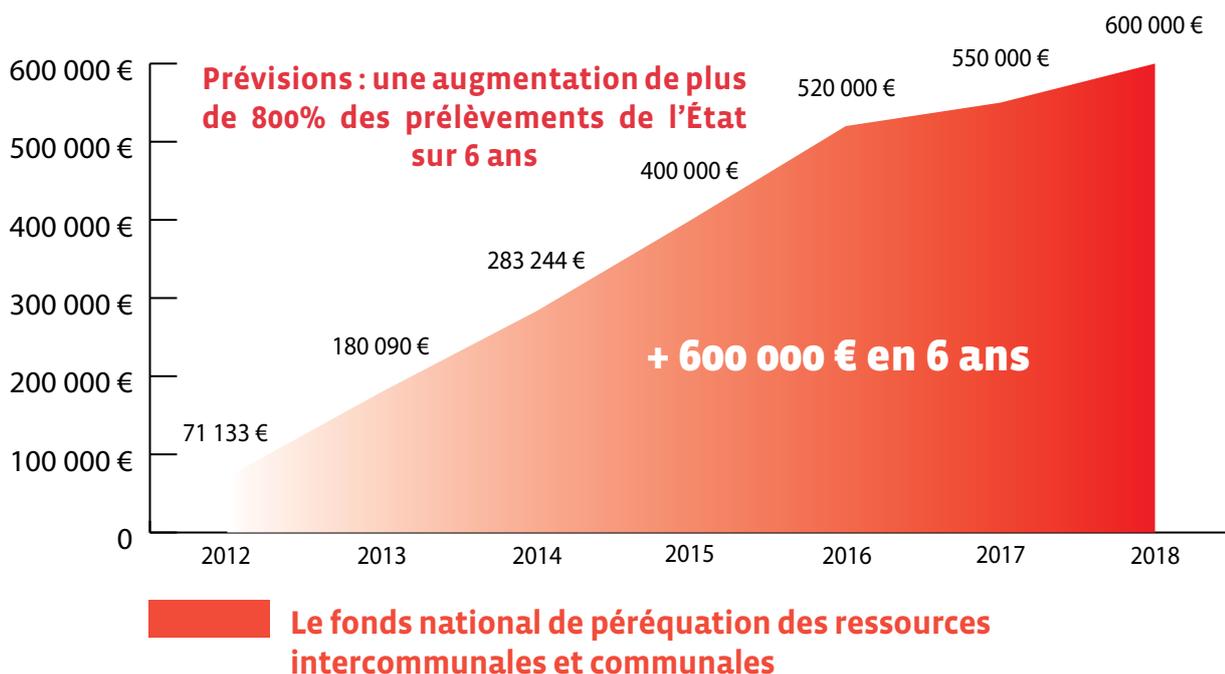
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Taux moyen national 2014	25,76%
Taux moyen départemental 2012	23,64%
Wissembourg	20,31%
Rosheim	18,45%
Mutzig	17,96%
Sélestat	17,92%
Molsheim	17,22%
<b>Obernai</b>	<b>16,08%</b>

# DIMINUTION DES DOTATIONS DE L'ÉTAT...



Dans le cadre du Plan de Redressement des Finances Publiques, l'État a décidé de baisser les dotations aux Collectivités locales à hauteur de 11 milliards d'euros entre 2015 et 2017. **Pour Obernai, les projections font état d'une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement extrêmement préoccupante.**

# ET AUGMENTATION DES PRÉLÈVEMENTS...



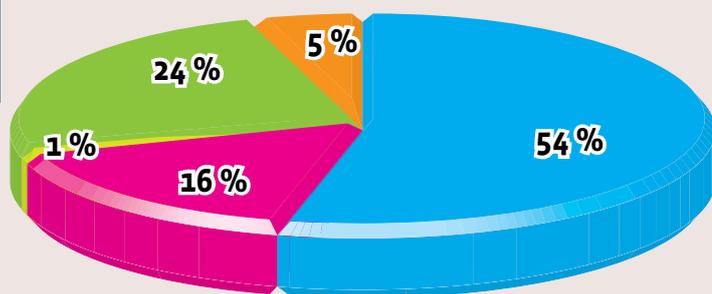
Depuis 2012, l'État a mis en place un fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales qui consiste, au niveau national, à prélever les ressources des collectivités disposant des recettes les plus dynamiques et à les redistribuer aux collectivités les plus défavorisées. **La Ville d'Obernai contribue à ce fonds, dont les volumes financiers augmentent progressivement entre 2012 et 2018.**

**À partir de 2018, 1 828 000 € par an de pertes de recettes pour la Ville d'Obernai par rapport à 2011 = 11% des recettes réelles de fonctionnement**

## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2015

**RECETTES : 19 894 225 €**

■ Impôts et taxes : 10 725 000 €
■ Dotations et participations : 3 146 210 €
■ Autres produits : 155 565 €
■ Excédent reporté : 4 918 650 €
■ Produits des Services : 948 800 €



Outre les impôts et taxes qui représentent plus de la moitié de ses ressources de fonctionnement, la Ville perçoit notamment les recettes suivantes :

- Les **“Dotations et Participations”** qui sont estimées à **3 146 210 €** dont :
  - 610 000 € de subventions de la Caisse d’Allocations Familiales pour l’activité du Multi-Accueil,
  - 2 390 323 € (prévisionnel) de Dotation Globale de Fonctionnement en diminution de 290 000 € par rapport à 2014.
- Les **“Produits prévisionnels des Services et du Domaine”** (948 800 €) comprennent principalement :
  - la participation des parents aux frais de garde de leurs enfants au sein du Multi-Accueil pour 330 000 €,
  - les droits de stationnement et d’occupation du domaine public pour 190 000 €,
  - les droits d’écolage de l’École Municipale de Musique, de Danse et de Dessin prévus à hauteur de 160 000 €.

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015

- Les **“Charges à caractère général”** comprennent notamment les charges liées :

- aux fluides et à l’énergie (gaz, électricité...),
- aux divers contrats de maintenance,
- aux frais de télécommunication.

Ces dépenses de fonctionnement affichent une légère baisse par rapport à 2014 (hors charges du Multi-Accueil transféré du CCAS à la Ville en janvier 2015).

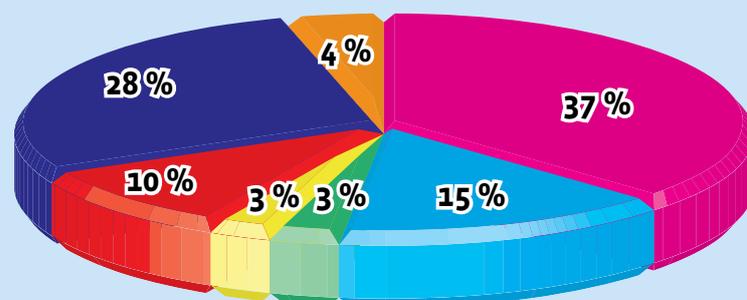
- Les **“Charges de personnel”** représentent moins de 37% des dépenses de fonctionnement prévisionnelles totales, soit un ratio inférieur à la moyenne nationale des communes de même importance. Ces charges diminuent de près de 1% entre 2014 et 2015 (hors charges du Multi-Accueil transféré du CCAS à la Ville en janvier 2015).

- La part **“Autres charges”** comprend la contribution de la Ville d’Obernai au **Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)**, détaillé en page 9.

- Les **“Autres charges de gestion courante”** comprennent les subventions versées aux organismes par municipaux et aux associations, détaillées en page 11.

**DÉPENSES : 19 894 225 €**

■ Charges de personnel : 7 381 400 €
■ Charges à caractère général : 3 014 899 €
■ Autres charges (dont FPIC) : 644 700 €
■ Charges financières : 486 200 €
■ Autres charges de gestion courante : 2 074 065 €
■ Virement à la section d’investissement : 5 552 961 €
■ Dotation aux amortissements : 740 000 €



- **Dégagement d’un auto-financement de 6 292 961 €** (virement à la section investissement + dotation aux amortissements) qui permet de conserver une dynamique d’investissement forte.

## LES SUBVENTIONS VERSÉES EN 2015

La Ville d'Obernai est partenaire financier des organismes para-municipaux (CCAS, Espace Athic, Centre Arthur Rimbaud, Office de Tourisme, Comité des Fêtes). Ces organismes assurent d'importantes missions pour le compte de la Ville. Les équipes professionnelles et de nombreux bénévoles sont mobilisés tout au long de l'année, ce qui participe au rayonnement et à la notoriété de notre Cité.

67 autres associations (sportives, culturelles...) bénéficient de subventions de fonctionnement chaque année. De plus, la Ville d'Obernai assume les coûts

de fonctionnement et l'entretien d'une très grande majorité d'équipements (salles de sport, stade, terrains de football...) ce qui est fort apprécié par les associations car ce n'est pas le cas dans toutes les Villes moyennes.

**1 344 860 € de subventions  
allouées aux organismes  
para-municipaux et au tissu  
associatif obernois en 2015**

## LES ORGANISMES PARA-MUNICIPAUX



### Subventions en 2015 :

- Centre Communal d'Action Sociale : 200 000 €
- Centre Arthur Rimbaud : 255 000 €
- Espace Athic : 375 000 €
- Comité des Fêtes : 65 000 €
- Office de Tourisme : 280 000 €

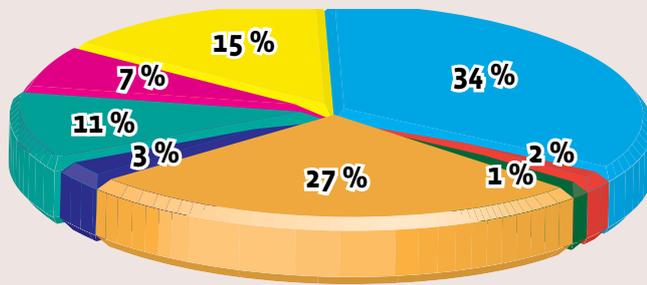
## LES ASSOCIATIONS SPORTIVES, DE LOISIRS, CULTURELLES, SCOLAIRES...



**Subventions en 2015 : 169 860 €**

## INVESTISSEMENT : LES RECETTES ET DÉPENSES 2015

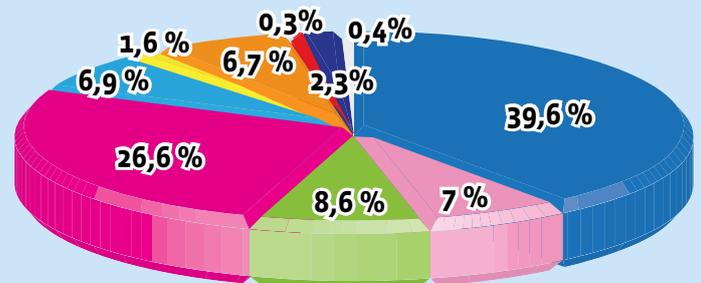
RECETTES : 18 485 419 €



Autofinancement	: 6 292 961 €
FCTVA	: 300 000 €
TLE / taxe d'aménagement	: 250 000 €
Excédent reporté	: 4 917 499 €
Autres	: 661 390 €
Produits des cessions	: 1 960 000 €
Subventions d'investissement	: 1 403 569 €
Emprunt	: 2 700 000 €

Sport	: 7 320 286 €
Interventions sociales et famille	: 1 299 460 €
Services urbains et environnement	: 1 580 572 €
Déficit antérieur reporté	: 4 917 499 €
Emprunts et dettes assimilées	: 1 261 000 €
Non réparti	: 301 293 €
Services généraux	: 1 249 351 €
Sécurité et salubrité publique	: 64 896 €
Enseignement / formation	: 422 479 €
Culture	: 68 583 €

DÉPENSES : 18 485 419 €



La section d'investissement s'équilibre à 18 485 419 € T.T.C., dont 13 566 625 € T.T.C. de dépenses réelles.

L'ensemble de ces dépenses se répartit de la façon suivante : outre le remboursement du capital de la dette pour 1 261 000 €, **une enveloppe de plus de 12 M€ est consacrée aux travaux, subventions d'investissement, achats d'équipements dont notamment :**

- 5 999 000 € H.T. au titre de l'opération de **réhabilitation de la piscine plein air et des équipements tennistiques,**
- 250 000 € H.T. dans le cadre **des travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux,**
- 516 667 € H.T. pour diverses **opérations de voirie et d'éclairage public,**
- 210 000 € **d'acquisitions foncières** dont 150 000 € pour **le futur nouveau Centre Équestre,**
- 704 167 € H.T. pour le solde à payer pour **le Pré'O,**

- 400 000 €. au titre du fonds de concours au profit du **Nouvel Hôpital d'Obernai.**

*Ces dépenses sont équilibrées en recettes principalement grâce à l'autofinancement, la cession du Château de Hell et de l'immeuble du 10 Square Saint Charles, le fonds de compensation de la TVA, le produit de la taxe locale d'équipement et de la taxe d'aménagement, des subventions et un emprunt.*



*Malgré une conjoncture délicate, la Ville d'Obernai fait preuve de volontarisme en continuant à investir. Quelques-uns des projets en cours ou à venir.*



Réhabilitation de la piscine plein air et des équipements tennistiques :  
**5 999 000 € H.T.**



Élargissement et sécurisation des trottoirs rue de la Victoire :  
**116 000 € H.T.**



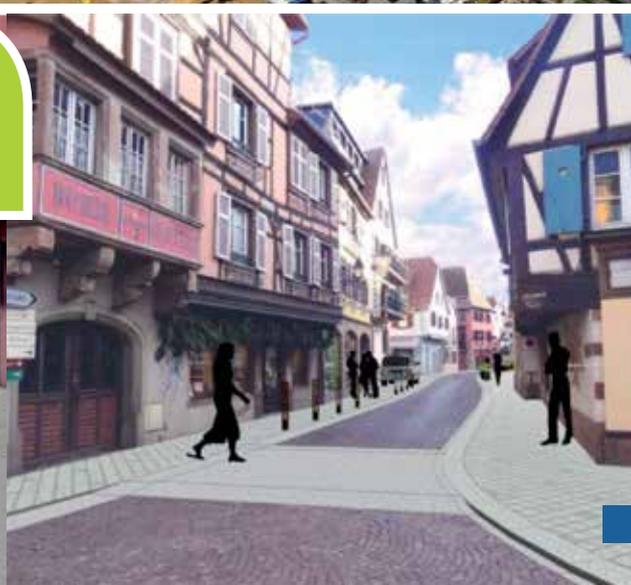
Fonds de concours au profit du Nouvel Hôpital d'Obernai :  
**400 000 €**



Réaménagement Rue du Général Leclerc au niveau de l'emprise de ZHI :  
**54 300 € H.T.**



Aménagements et mise en accessibilité des rues Dietrich et Baegert.





## UNE NOUVELLE ZONE BLEUE

Une zone bleue vient d'être aménagée rue du Général Gouraud, le long de la place du Marché et de la Mairie. Les zones bleues sont des lieux de stationnement gratuit à durée limitée. Composée de 8 places, cette aire de stationnement vise à faciliter l'accès aux commerces de proximité, aux services municipaux et à favoriser la rotation des véhicules. Le stationnement y est gratuit et limité à 20 minutes, 7 jours sur 7. Les automobilistes sont tenus de

disposer un disque de stationnement sur le pare-brise, indiquant leur heure d'arrivée.

**À NOTER :** des disques bleus sont mis gratuitement à la disposition du public à la Police municipale ou en Mairie. Ces disques de stationnement sont également vendus dans les stations-service et dans les commerces qui vendent des accessoires automobiles.

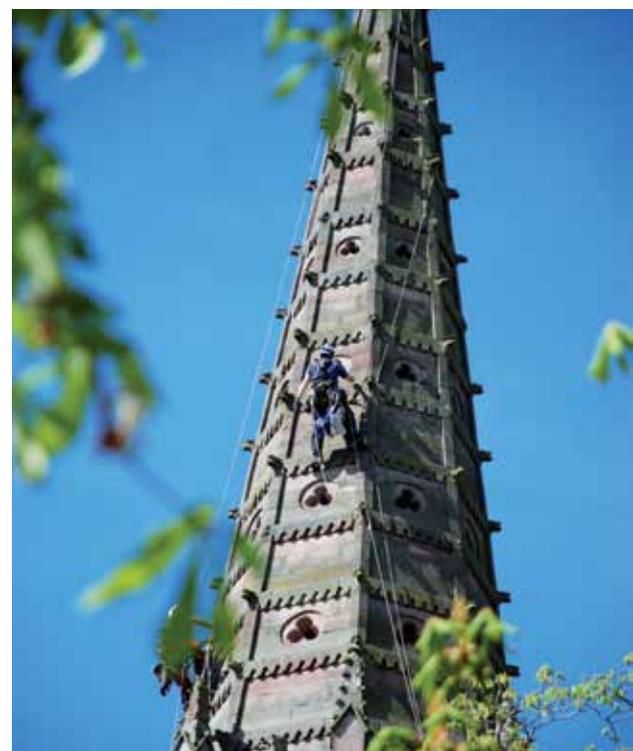
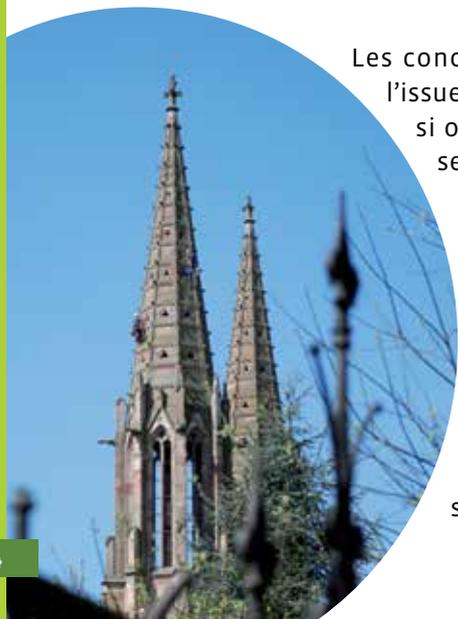
## EGLISE SAINTS PIERRE ET PAUL

Lors de la récente tempête, des petites pierres de la corniche de la façade de l'église Saints Pierre et Paul sont tombées. C'est pourquoi, la Ville a missionné une entreprise spécialisée pour inspecter les deux flèches de l'édifice. Toujours très bien scellées, elles sont par endroit fragilisées par les intempéries et la pollution.

Les premières conclusions des deux grimpeurs, chargés de l'inspection, se veulent rassurantes. L'ouvrage sculpté situé au sommet de la flèche Est de l'église et liaisonné à la structure de l'édifice par une barre métallique de 25 mm de section, a été contrôlé et rescellé chimiquement, limitant ainsi les oscillations observées lors de la dernière tempête. D'autre part, les pierres ornementales instables ont été retirées.

Les conclusions remises par l'entreprise à l'issue de la mission permettront de savoir si oui ou non des travaux plus poussés seront nécessaires.

Hasard de la météo, la foudre s'est abattue sur l'une des tours le 27 avril dernier, occasionnant l'éclatement d'un élément en pierre. Une nouvelle inspection complète de l'édifice a été menée le lendemain et a permis de vérifier le bon état des tours et de lever le périmètre de sécurité mis en place.



# DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE LA PISCINE PLEIN AIR ET DES ÉQUIPEMENTS TENNISTIQUES

Les travaux de réhabilitation de la piscine plein air et des équipements tennistiques viennent de commencer.

D'un coût global prévisionnel (plan pluri-annual) de 6 915 000 € H.T., ils se dérouleront jusqu'en mai 2016, pour une mise en service des nouvelles installations prévue en juin 2016.

Ce projet répond à un besoin en matière de lieu familial de baignade estivale et un attachement fort du public à la piscine plein air. Cette dernière a dû être fermée en 2010 suite au constat d'importants désordres pouvant mettre en cause la qualité bactériologique de l'eau de baignade et la protection du milieu aquatique et de la nappe phréatique.

L'approche globale du projet (travaux au Tennis Club puis à la Piscine) permet de rationaliser la conception et les solutions techniques, de mutualiser des fonctions et d'optimiser tant les délais d'intervention que le coût de chaque opération.

## La Piscine plein air

- Le bâtiment de la Piscine de plein air fera l'objet d'une réhabilitation d'ensemble. Son organisation originelle sera restituée et elle sera adaptée aux dispositions réglementaires permettant une fréquentation instantanée de 900 baigneurs.
- Le nouveau bassin inox (30 x 20 m) sera reconstruit dans le volume de l'ancienne piscine.
- Une zone ludique « splash pad » sera dédiée aux enfants.
- Les locaux techniques de filtration et de chauffage des eaux de baignade seront entièrement reconstruits.
- Les installations thermiques seront alimentées par la chaufferie bois du groupe scolaire du Parc.



## Le Tennis Club

- Le restaurant du Club House (Au Parc de Hell) mutualisé et le Club House du Tennis Club seront rassemblés au sein d'une construction unique réalisée sur le côté Est du bassin.
- La toiture des 3 courts de tennis, construits en 1984, fera l'objet de lourds travaux de désamiantage et de remise en place d'une couverture en panneaux d'acier isolants.



## INFOS TRAVAUX

- Le restaurant du Club House (Au Parc de Hell) sera ouvert tout le temps des travaux et proposera l'ensemble de sa carte en salle et en terrasse.
- Les courts couverts seront fermés jusqu'en septembre 2015.
- L'activité sportive du Tennis Club d'Obernai continue pendant les travaux sur les sites partenaires

[www.tcobernai.fr](http://www.tcobernai.fr)

# TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a réalisé d'importants travaux au niveau du sentier de l'Ehn et de la piscine plein air route de Boersch. Ces travaux, qui se sont déroulés de fin février à début mars, devaient impérativement avoir lieu avant le début des travaux de réhabilitation de la piscine plein air. Le montant de ces travaux s'élève à 137 120 € H.T.



# BRASSERIES KRONENBOURG DEVIENT : KRONENBOURG



*Brasseries Kronenbourg adopte un nouveau logo et réaffirme son identité de «brasseur français», «depuis 350 ans». Épuré et modernisé, recentré sur le nom «Kronenbourg», ce logo incarne les racines de l'entreprise, son ouverture sur le monde et le renouveau de ses marques. Il symbolise la transformation et le dynamisme d'une entreprise fondée en Alsace en 1664, qui vient de conclure une année exceptionnelle, celle de ses 350 ans.*



“Aujourd’hui, nous changeons le logo de notre entreprise et réaffirmons notre identité de brasseur ancré en Alsace depuis 350 ans, avec des marques emblématiques telles que Kronenbourg et 1664, qui font partie du patrimoine culturel de la France. Nous voulons également transmettre l’image d’une entreprise dynamique et innovante, en phase avec son rôle d’animateur du marché de la bière en France”, explique Marc Vermeulen, Président Directeur Général de Kronenbourg.

Kronenbourg, le grand nom de la bière en France se recentre sur son nom, inspiré du quartier de Strasbourg où s’implanta la Brasserie Hatt en 1850. La brasserie, aujourd’hui installée à Obernai, n’aura déménagé que 3 fois en 350 ans dans un rayon de 20 kilomètres ! Sa longévité exceptionnelle en fait l’une des plus anciennes entreprises françaises. Restée fidèle à ce long savoir-faire, Kronenbourg élabore aujourd’hui à Obernai 1 bière sur 3 consommées en France, toutes marques confondues. Engagée depuis longtemps dans la filière agricole qui va de l’épi au demi, Kronenbourg a obtenu le label Origine France Garantie en 2011, renouvelé en 2014.

Kronenbourg est une filiale française du groupe Danois Carlsberg depuis 2008. En décidant d’implanter

*La couronne (Krone) et les tourelles (Burg) font référence à un ancien château, qui donna son nom à un quartier de Strasbourg : Cronenbourg... Lequel inspira à son tour le nom de la bière Kronenbourg, née dans ce quartier. Le blason de Kronenbourg est supporté par deux lions, symboles de force et de prestige. Les couleurs du damier sont celles de l’Alsace.*

à Obernai l’an passé son Centre d’innovation et de développement mondial, Carlsberg a permis de renforcer la position de ce site en tant que plus grand pôle brassicole de France. Il a également marqué sa confiance dans le savoir-faire de Kronenbourg.



## RENDEZ-VOUS AU SALON BIOBERNAI



**L’édition 2015 dédiée aux Agricultures se déroulera du 11 au 13 septembre prochain.**

Vous pourrez découvrir les différents types d’agricultures coexistants actuellement, en comprendre les fondements et les principes afin d’en avoir une vision plus claire et objective.

Au programme : 230 exposants, des animations pour adultes et enfants, des conférences et ateliers pratiques, des spectacles musicaux, un espace cheval... et quelques surprises réjouissantes !

**Vendredi et Samedi de 10h à 20h**  
**Dimanche de 10h à 19h. Entrée gratuite pour tous,**  
**vendredi et samedi de 10h à 12h. Tarif 5 € / Tarif**  
**réduit 2,50€ (Gratuit pour les - de 12 ans).**  
[www.biobernai.fr](http://www.biobernai.fr)

# EXTENSION DU PARC D'ACTIVITÉS NORD

## NOUVELLES DÉNOMINATIONS :

- LA ZONE INDUSTRIELLE NORD CHANGE DE DÉNOMINATION POUR DEVENIR LE PARC D'ACTIVITÉS NORD
- UNE NOUVELLE RUE A ÉTÉ CRÉÉE POUR L'EXTENSION DU PARC D'ACTIVITÉS NORD, IL S'AGIT DE LA RUE DE L'INNOVATION ACCESSIBLE PAR LA RUE MOHLER.



La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a aménagé à proximité du Parc d'Activités Nord, 13,5 ha de terrains cessibles permettant à des entreprises à caractère industriel de se développer ou de s'implanter à Obernai. Cet aménagement favorise la création d'activités nouvelles et d'emplois et génèrera des ressources fiscales propres pour le territoire permettant de financer des actions et services pour la population du Pays de Sainte Odile.

- La Charcuterie de la Vallée de la Bruche a acheté un terrain de 6 hectares pour y construire une usine de 6 000 m<sup>2</sup>, destinée à employer 80 personnes dès 2015.
- Les Transports Huck ont acquis un terrain de 1,6 hectare pour y construire un bâtiment de 577 m<sup>2</sup>.
- L'entreprise allemande Roma (spécialiste des volets roulants et brise-soleil) a acheté un terrain de 9 000 m<sup>2</sup> pour y installer son siège français où une quinzaine de personnes travaillera.
- Un terrain de 5 hectares est encore disponible.

## FESTEIN D'ALSACE

Les travaux de construction et d'aménagement intérieur de l'entreprise Festein d'Alsace (Charcuterie Vallée de la Bruche) sont terminés.

L'usine de 6 000 m<sup>2</sup> est ainsi opérationnelle depuis début mai et ses 80 occupants ont pu prendre possession de leurs nouveaux locaux obernois.

Ils sont les premiers à s'installer rue de l'Innovation dans le Parc d'Activités Nord, et seront prochainement rejoints par les collaborateurs des entreprises Transports Huck et Roma.



# CONCOURS DES MAISONS ET IMMEUBLES FLEURIS

En fleurissant votre jardin, votre maison, votre balcon, vos fenêtres, votre terrasse... vous participez à l'embellissement d'Obernai !

Le concours des maisons et immeubles fleuris vise à encourager les habitants à fleurir leur quartier en complément du fleurissement déjà réalisé par les services municipaux des Espaces verts.

## La tournée du jury

Le jury local note tous les ans les réalisations de deux quartiers très touristiques : le centre-ville et le Faubourg. Les autres quartiers, y compris les immeubles collectifs, sont notés tous les trois ans.

## La composition du jury

Un horticulteur, deux techniciens du service Espaces verts de la Ville, des élus de la Ville, un représentant de l'Office de Tourisme, un représentant d'Obernai Habitat.

**La tournée du jury aura lieu le 4 août 2015.**

## Les catégories jugées

- Maison avec décor floral et jardin visible de la rue,
- Maison avec possibilité limitée de fleurissement,
- Commerces, banques, hôtels-restaurants,
- Immeubles collectifs d'habitations (Obernai Habitat)

## Les Récompenses

Traditionnellement organisée au printemps, la remise des prix vient récompenser les lauréats de l'année précédente.

Les prix par catégorie :

Prix d'excellence, 1<sup>er</sup> Prix, 2<sup>ème</sup> Prix et 3<sup>ème</sup> Prix.

Un diplôme et un bon d'achat sont offerts par la Ville d'Obernai aux candidats primés.

**LA PARTICIPATION AU CONCOURS EST AUTOMATIQUE ET OUVERTE À TOUS SANS INSCRIPTION PRÉALABLE.**

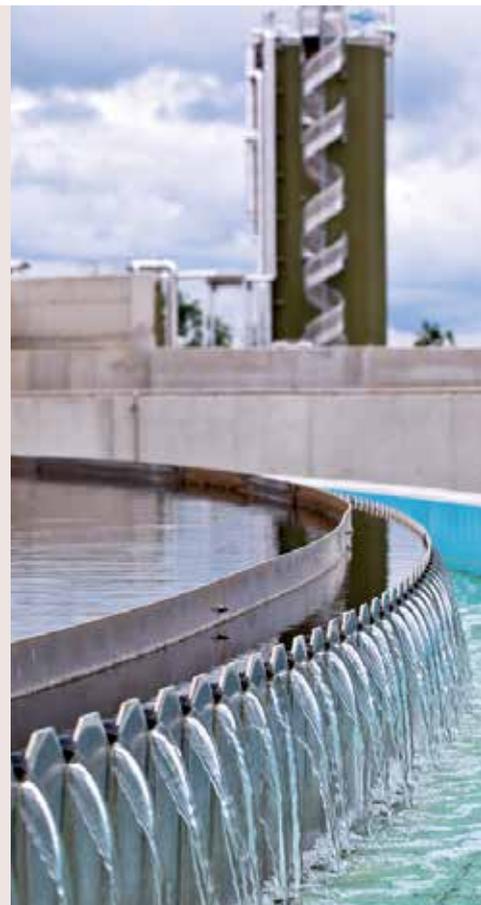


## PRÉSERVONS NOS RESSOURCES EN EAU

Le SIVOM du Bassin de l'Ehn, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, lance une opération à destination des établissements artisanaux, industriels et publics dont les eaux usées sont traitées à la station d'épuration du SIVOM, située à Meistratzheim.

Cette opération propose des solutions techniques et financières pour aider les entreprises à mettre en oeuvre les bonnes pratiques respectueuses de l'environnement. Elles pourront bénéficier d'un accompagnement gratuit (aide au montage de dossier de demande de subventions, conseils...) ainsi que d'aides financières (pour la mise en place d'équipements respectueux de l'environnement et l'élimination des déchets dangereux pour l'eau).

**En savoir plus : SIVOM  
Tél. 03 88 95 16 00**





# LE PARC DES ROSELIÈRES ET LE TRANSPORT EN COMMUN

**Vous souhaitez vous rendre au Parc des Roselières ou vous habitez ce quartier et vous devez vous rendre au centre-ville ou à la Gare ? Faites appel au Transport à la Demande du Réseau Pass'O !**

Deux arrêts Pass'O+ sont à votre disposition dans ce quartier, en jaune sur la photo ci-dessus :

- l'arrêt «Parc des Roselières», à la hauteur du Parc municipal, Avenue des Roselières,
- l'arrêt «Gendarmerie», à proximité du giratoire près de la Gendarmerie.

Pour utiliser ce service, il vous suffit d'appeler le Relais Pass'O pour réserver votre trajet (au minimum 2h avant votre déplacement). Le mini-bus viendra alors vous chercher à l'arrêt demandé et à l'heure

convenue afin de vous déposer aux arrêts Gare SNCF, Hôtel de Ville ou à un autre arrêt Pass'O+. Le service Pass'O+ fonctionne du lundi au samedi de 6h30 à 20h30 non stop (sauf les jours fériés) et aux mêmes tarifs que la ligne régulière Pass'O.



### **Les transports interurbains du Réseau 67 (autobus) :**

Deux lignes du Réseau 67 proposent un arrêt à proximité du Parc des Roselières à l'arrêt Europe Sud (rue du M<sup>ai</sup> Juin), accessible via un cheminement piétonnier à côté du Pré'O :

- **La ligne 257** : Strasbourg – Obernai – Champ du Feu, qui dessert aussi le Mont Ste Odile.
- **La ligne 262** : Erstein – Obernai – Ottrott.

[www.ctbr67.fr](http://www.ctbr67.fr)

## COVOITUREZ AU QUOTIDIEN !

Créé par les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, [www.covoiturage67-68.fr](http://www.covoiturage67-68.fr) a pour objectif de mettre en relation conducteurs et passagers souhaitant covoiturer dans le cadre de leurs trajets domicile-travail.

D'une utilisation très simple, ce site vous permettra de :

- Rechercher un trajet,
- Vous inscrire, afin de créer un compte, pour proposer un trajet et entrer en contact avec d'autres membres,
- Etre alerté par mail ou SMS dès qu'un autre membre renseigne un trajet identique au vôtre,
- Consulter tous les membres de votre entreprise, grâce à la fonction « communauté entreprise ».

Plus de 70 aires de covoiturage sont actuellement en service dans le Bas-Rhin, vous permettant de donner facilement rendez-vous à un membre et de stationner votre véhicule dans un endroit prévu à cet effet.

Economique, écologique, convivial... le covoiturage n'a que des atouts.

N'hésitez plus, inscrivez-vous, cliquez... covoiturez !

[www.covoiturage67-68.fr](http://www.covoiturage67-68.fr)  
[covoiturage@bas-rhin.fr](mailto:covoiturage@bas-rhin.fr)



# RENTRÉE SCOLAIRE 2015-2016

NOUVEAU !

Depuis la rentrée 2013/2014, l'Éducation Nationale a mis en place une nouvelle organisation du temps scolaire. Cette nouvelle organisation doit également permettre aux élèves qui le souhaitent, d'accéder à diverses activités périscolaires. La Ville d'Obernai a mis en place des activités péri-éducatives (NAP) en partenariat avec les associations locales à la rentrée scolaire 2014-2015.

Après une année d'expérience et en concertation avec l'ensemble des partenaires, un Projet Éducatif Territorial demandé par l'État a été élaboré pour la rentrée 2015/2016. Ce PEDT, proposant des activités complémentaires

aux enseignements assurés par l'Éducation Nationale, permet de garantir un parcours éducatif cohérent et de qualité à l'ensemble des élèves scolarisés et adapté à l'âge de chaque enfant. L'ensemble des activités "NAP" est assuré sur un mode ludique.

## Les NAP à l'école maternelle

- Petites et Moyennes Sections : activités assurées durant toute l'année par les ATSEM autour du jeu (jeux symboliques, d'imagination et de règles).
- Grandes Sections : deux activités ludiques : "Contes et légendes" racontés en lecture et en musique et "Initiation à la rythmique".

## Les NAP à l'école élémentaire

- Éveil à l'Anglais tout au long de l'année,
- Ateliers créatifs d'expression artistique, par semestre,
- Ateliers théâtre, par semestre.

## Les horaires des NAP

Les élèves pourront participer aux activités péri-éducatives à raison de 3h par semaine, en séquence d'1h30, le mardi et le jeudi (au lieu de 3 fois 1 heure).

## Le tarif des NAP

L'inscription à l'ensemble de ces activités vaut pour l'année scolaire. Tarif annuel forfaitaire de 180 €/enfant.

En savoir plus : [www.obernai.fr/nap](http://www.obernai.fr/nap)

## L'EMPLOI DU TEMPS 2015/2016 DES ÉCOLES D'OBERNAI

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
10h			Sortie ou Péri-scolaire		
11h30					
13h30	Pause déjeuner	Pause déjeuner		Pause déjeuner	Pause déjeuner
15h30	CLASSE	CLASSE		CLASSE	CLASSE
17h	Sortie ou Péri-scolaire	NAP ou Sortie ou Péri-scolaire		NAP ou Sortie ou Péri-scolaire	Sortie ou Péri-scolaire

## NAISSANCES

### Décembre 2014

Laura DELBENDE, Gabriel CHENIN, Alexis NUSS, Malo MARTINACHE, Victoria BONNET, Muhammed OZTEMIR, Maloé RUNTZ, Mathis FLORENCE, Luka GUERBADOT.

### Février 2015

Ambrine MOUCHABATAI, Meriya LAKMECHE, Léa UHLMANN MULLER, Julien ANDRES, Margot KIRCHMANN.

### Mars 2015

Gaël JURION LAPORTE, Simon CHAU, Elie OKOUTA, Nolan BODEIN, Lucille HAENDLER, Lucas MAIER.

### Janvier 2015

Ela KARCIOGLU, Anis CHARDI, Lou ANDRE, Lola MARX, Séléna-Rose SIGRIST, Mikail KUMUS, Hana BONJEAN, Séréna WEYER.

# FESTIVAL DE MUSIQUE D'OBERNAI

La 6<sup>ème</sup> édition du Festival de Musique d'Obernai, qui se déroule du 24 au 31 juillet, enchante les mélomanes avertis ou les simples amateurs de belle musique. La thématique de cette année : le Big Bang et la création du monde sous tous ses aspects : faune, flore, espace et cosmos...

Des artistes fidèles du festival et d'autres à découvrir (chanteurs d'oiseaux, jeunes solistes, mime) rythmeront la semaine musicale à la salle des fêtes, sur la Place du Marché et à la Léonardsau...

Le concert d'ouverture du festival accueille l'Orchestre symphonique de Mulhouse, un rendez-vous d'envergure avec une quarantaine de musiciens sur scène ainsi qu'une vingtaine de choristes.



Par ailleurs les deux concerts gratuits Place du Marché le dimanche ont eu un tel succès en 2014, qu'ils sont reconduits cette année !

*Billetterie auprès de l'Office de  
Tourisme d'Obernai : 03 88 95 64 13  
[www.festivalmusiqueobernai.com](http://www.festivalmusiqueobernai.com)*

## FESTIVAL "LES MARDIS DE L'ORGUE MERKLIN"

Chaque mardi, du 7 juillet au 25 août, les Amis de l'Orgue Merklin d'Obernai vous proposent un concert avec cette année encore, des invités prestigieux et de renommée internationale.

- Trompes de chasse « Les Echos du Guirbaden » et orgues,
- Récital d'Orgue : Daniel Zaretsky professeur au Conservatoire de Saint-Petersbourg,
- Récital d'Orgue : Juan Paradell Solé organiste titulaire du chœur de la Chapelle Sixtine,
- Flûte et orgue : John Hackett (Angleterre) et Marco Lo Musico (Rome) entre mélodies et rythmes jazzy,
- Récital d'Orgue : Gérard Brooks organiste

titulaire du Methodist Central Hall Westminster,

- Flûte ou Voix et Orgue : Véronique Reinbold Wendling et Daniel Pandolfo,
- Violon et Orgue : Frédéric Pelassy (distingué par Yehudi Menuhin) et Daniel Pandolfo.

*Concerts à 20h30  
église Saints Pierre et Paul.  
Durée 1h30  
Entrée libre, plateau.  
[www.merklin.fr](http://www.merklin.fr)*



## 7<sup>ÈME</sup> BIENNALE DE LA MOSAÏQUE

La Ville d'Obernai, en partenariat avec le Mosaïste obernois Gérard Brand, a initié en 2003 la Biennale de la Mosaïque contemporaine à Obernai.

Du 8 août au 6 septembre 2015, Obernai accueillera sa 7<sup>ème</sup> Biennale, avec comme invité d'honneur le Mosaïste Felice Nittolo. L'exposition réunira de nombreux artistes professionnels et internationaux avec l'Exposition « Bibliomosaico », en parallèle à la 1<sup>ère</sup> Biennale de Mosaïque contemporaine d'Enzo Tinarelli, dont les œuvres seront installées en l'église de Gerstheim, aux mêmes dates.

*Exposition Cour Athic - Salle Sainte Odile  
Plus d'infos : Service Communication  
de la Ville d'Obernai  
03 88 49 95 71 - [info@obernai.fr](mailto:info@obernai.fr)*

Felice NITTOLO



Théodora par Gérard BRAND



Pour la vitalité



**Gestion optimale et rigoureuse**

En 10 ans, nous avons diminué la dette de la Ville d'Obernai de 45% grâce à une très forte volonté politique, une gestion rigoureuse au quotidien et une implication sans faille des élus et des agents de notre Collectivité. Pendant cette même période, nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition des 4 taxes malgré une augmentation de l'indice des prix à la consommation de l'ordre de 14%. Il nous paraît particulièrement injuste que la Ville d'Obernai et donc ses concitoyens, subissent « une double peine » : diminution brutale des dotations de l'État et augmentation « inouïe » des ponctionnements de l'État sur les recettes locales de nos 4 taxes payées par les contribuables obernois !

En somme, l'État, au lieu de faire des économies dans les « nombreuses sphères » où cela est possible, fait preuve de dogmatisme en pénalisant les Collectivités Locales qui présentent une gestion vertueuse...



Nous avons décidé de réhabiliter les équipements tennistiques et la piscine plein air, ce qui constitue un projet ambitieux mais nécessaire.

L'Espace Aquatique L'O accueille chaque année 350 000 usagers. Lorsque la piscine plein air sera ouverte au public en juin 2016, nous aurons l'avantage de bénéficier, pendant la période estivale, de deux équipements complémentaires : cela sera particulièrement apprécié par tous les habitants d'Obernai, du Piémont des Vosges, mais également par les nombreux touristes que nous avons le plaisir d'accueillir.

Plus d'infos sur : [www.bernardfischer.fr](http://www.bernardfischer.fr)

Bernard FISCHER, Isabelle OBRECHT, Paul ROTH, Valérie GEIGER, Pierre SCHMITZ, Anita VOLTZ, Jean-Jacques STAHL, Isabelle SUHR, Martial FEURER, Muriel FENDER, Christian WEILER, Elisabeth DEHON, Philippe SCHNEIDER, Marie-Claude SCHMITT, Benoît ECK, Marie-Christine SCHATZ, Raymond LANOE, Ingrid GEMEHL, Kadir GUZLE, Adeline STAHL, Denis ESQUIROL, Nathalie BERNARD, Robin CLAUSS, Monique FISCHER, David REISS, Marie-Reine KUPFERSCHLAEGER, Pascal BOURZEIX, Jennifer STRUB.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"

**TOUS UNIS POUR OBERNAI** *Un budget sincère et maîtrisé*

Malgré les incertitudes concernant les dotations de l'Etat et la baisse des aides liées à la Décentralisation, Obernai a su construire un budget sincère et maîtrisé sans augmentation de la pression fiscale pour les particuliers. Les subventions au monde associatif sont maintenues, le prix des activités périscolaires baisse de 30%, l'aide sociale et le soutien aux personnes âgées restent identiques. Il faut louer ces efforts et cette rigueur tout en travaillant à encore plus de Justice dans la répartition des richesses de notre ville qui sont les richesses de tous.

Frédéric PRIMAULT, Séverine AJTOUH

**OBERNAI POUR TOUS** *Pourquoi nous avons voté contre l'augmentation des impôts locaux ?*

Lors du dernier Conseil Municipal, le maire et sa majorité ont décidé d'augmenter vos impôts locaux. Ex : vous êtes propriétaire, votre taxe foncière augmentera de +21%. Pour justifier cela, le maire prétexte une baisse des dotations de l'Etat, et invoque un manque à gagner pour notre ville de l'ordre de 1.800.000 €. L'augmentation de vos impôts n'est absolument pas justifiée, dans la mesure où la vente de 2 bâtiments par la Ville (immeuble square St-Charles, château de Hell) représentera à elle seule une recette exceptionnelle de près de 1.800.000 €. Face au vieillissement de la population, l'enjeu pour notre ville sera de réussir le renouvellement générationnel, l'augmentation des impôts locaux est un mauvais signal envoyé aux ménages qui comptent s'installer à Obernai.

Bruno FREYERMUTH, Sylvain EVRARD, Laetitia HEIZMANN

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

## Juin

Dimanche 7

### Triathlon international

17<sup>ème</sup> édition avec 4 épreuves destinées à tous les âges (à partir de 6 ans) et à tous les niveaux de pratique, débutants, amateurs ou triathlètes confirmés, trouveront une épreuve et une allure à leur mesure.



Dimanche 21

### Fête de la Musique

Concerts à partir de 14h30 sur la Place du Marché.

### Marché aux puces

Organisé par le FCSRO au stade municipal. Tél. 07 83 85 35 06

Dimanche 28

### 23<sup>ème</sup> Bretzel du Mont Sainte Odile du CAO Cyclo

Randonnée cyclotouristique : circuits route (33 à 115 km montées du Mont Sainte-Odile), 3 parcours VTT (30, 50, 60 km Rotlach) et circuits familiaux. Tél. 06 31 69 08 05

## Juillet

Lundi 14

### Journée du feu

- 15h défilé au centre ville et animations au parking des Remparts, avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.
- 19h : grand bal
- 23h : feu d'artifice sonorisé proposé par la Ville d'Obernai.

Dimanche 18

### Les O'nze km d'Obernai

Course de nuit de 11 km à travers Obernai et ses environs ouverte à 1 200 coureurs.



## Août

Du lundi 3 au vendredi 16

### Tournoi de Tennis "Open d'Obernai"

Tournoi adulte en simples de non classé à numéroté français. [www.tcobernai.fr](http://www.tcobernai.fr)

Mercredi 12 au dimanche 16

### 45<sup>ème</sup> Foire aux vins

Organisée par la Corporation des Vignerons. Dégustations, vente de vin, kougelhops... De 9h à 20h, salle des Saints Patrons.

Samedi 15

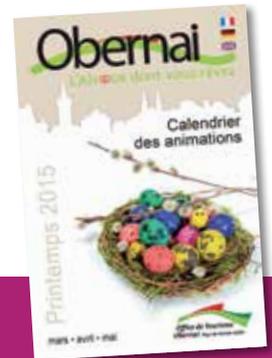
### Bal des Vignerons

Organisé par la Corporation des Vignerons de 18h à 23h, place du Marché.

Judi 20

### Grand Marché annuel

Au centre-ville de 8h à 18h.



► Les animations à venir

Consultez l'ensemble des manifestations qui se déroulent à Obernai sur le site internet [www.tourisme-obernai.fr](http://www.tourisme-obernai.fr) ou dans le Calendrier "Printemps" disponible à l'Office de Tourisme.

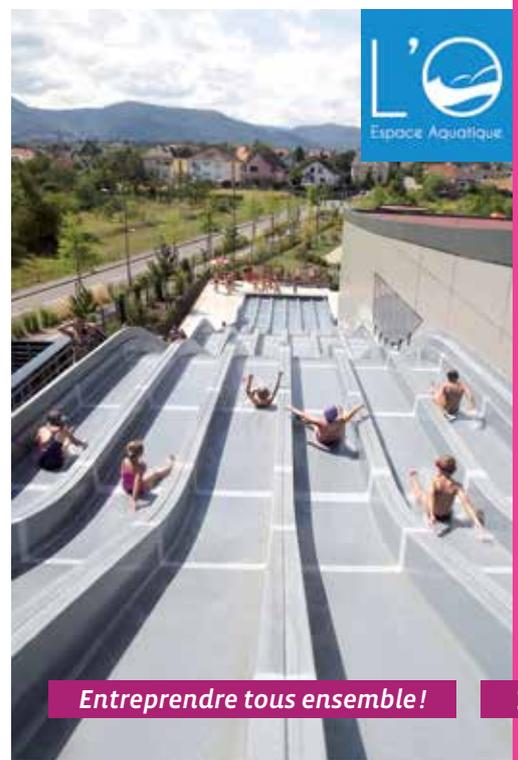
## L'O ESPACE AQUATIQUE

Le beau temps est de retour et les espaces extérieurs de l'Espace aquatique sont déjà accessibles pour profiter du soleil dans un agréable cadre de verdure.

L'O vous propose également tout au long de l'année des activités : l'aquagym (douce, tonique, intense), l'aqua bike et l'aqua step.

Et pour les bébés et les enfants (de 6 mois à 6 ans) l'éveil aquatique leur permettra de passer un moment agréable et ludique en toute sécurité dans l'eau.

Informations, tarifs et horaires : 03 88 50 32 78 - [www.lo-obernai.fr](http://www.lo-obernai.fr)



OBERNAI

Entreprendre tous ensemble!

23

# Les Estivales d'Obernai

CONCERTS GRATUITS  
PLACE DU MARCHÉ

La Compagnie Créole • 11 juillet

Doorsfall - Archimède • 18 juillet

Radio Bee • 25 juillet

Bernard Sauvat - Herbert Léonard • 8 août